

TAFTA, TISA, CETA : rêve des capitalistes, cauchemar des peuples !

Plusieurs accords de libre-échange sont en cours de négociation à l'échelle mondiale. Ces accords, destinés à servir les intérêts des entreprises multinationales, sont une menace majeure pour l'ensemble des droits sociaux (droit du travail, droit à la santé) et pour l'environnement.

Deux accords sont négociés dans le plus grand secret par la Commission européenne : le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (ou TAFTA), négocié avec Etats-Unis, et le CETA, négocié avec le Canada. A cela s'ajoute le traité TISA, qui touche 50 pays à travers le monde et a pour but de vendre les services publics.

L'objectif affiché de ces traités est de supprimer progressivement toutes les barrières douanières mais aussi toutes les règles qui empêchent les capitalistes de faire encore plus de profit. En clair, cela revient à faire sauter les normes de protection de la santé (par exemple les règlements sanitaires sur les OGM ou sur les poulets traités au chlore), les normes de qualité (AOC, bio) ou les normes environnementales (sur l'exploitation des gaz de schiste notamment).

Les mesures ultralibérales que tentent d'imposer ces textes ne sont pas nouvelles : de nombreux pays d'Amérique latine ou d'ailleurs subissent déjà des accords commerciaux aussi dramatiques. La nouveauté de ces accords, c'est qu'ils tentent de s'attaquer à tout en même temps. Si les capitalistes tentent aujourd'hui d'imposer des accords aussi désastreux pour les

peuples, c'est parce qu'ils sentent que la résistance n'est pas à la hauteur et qu'ils ont pour l'instant les mains libres. **Si nous voulons les empêcher de nuire, à nous de montrer que nous avons encore la capacité de résister !**

★ Une arme de guerre pour les multinationales !

Avec les traités en cours de négociation, tout ce qui peut être considéré comme un frein au commerce pourra être attaqué. **Les services publics, qui échappent encore à la loi du marché, sont directement visés et les multinationales espèrent bien forcer les Etats à privatiser sans limite.** Parmi les services en ligne de mire : l'éducation, mais aussi la santé, la sécurité sociale, la distribution de gaz ou d'électricité, la distribution de l'eau, etc.

Ces traités tentent également d'imposer un système de règlement des conflits entre les multinationales et les Etats qui échappe totalement à la justice classique. **Lorsque les entreprises jugeront qu'une règle porte atteinte à leurs intérêts, elles pourront attaquer l'Etat et demander des dommages et intérêts colossaux.** Et ce n'est même pas une cour de justice mais un groupe d'arbitres qui tranchera, sans possibilité de faire appel. Ce

système a déjà été imposé dans d'autres pays où les multinationales ont par exemple fait condamner des Etats pour avoir augmenté le SMIC, ou interdit les gaz de schiste...

★ Organiser la résistance !

Pour l'instant, les gouvernements n'affichent aucune réaction face à ces traités qui risquent de modifier complètement les règles du jeu capitaliste à l'échelle mondiale. Les parlements nationaux (comme l'Assemblée nationale en France) ou le Parlement européen restent muets alors qu'ils auront la possibilité de rejeter les projets d'accord. **Pour empêcher les grandes firmes multinationales de se croire tout permis, nous appelons donc à participer à la campagne internationale contre le CETA et à rejoindre les collectifs « Stop Tafta » qui se multiplient.**

Nous ne voulons pas de ce Partenariat négocié par des élites économiques et politiques, loin du regard des peuples. Nous ne voulons pas de ce grand marché transatlantique destiné à maintenir en bonne santé le système capitaliste et à contenter la voracité des investisseurs européens et américains. Nous ne voulons plus de ce système où seule compte la loi implacable du profit.

ne pas jeter sur la voie publique SVF.



Alternative libertaire c'est aussi un journal en vente tous les mois

- Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire.
- Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel AL
- Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(20 euros pour un an, 15 euros pour lycéen-nes, étudiant-es, chômeuses/eurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....

- coupon à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19 -

